

AGEN-UNEF

Association Générale des Etudiants de Nanterre
Université de Paris X-Nanterre, salle F 307,
92000 NANTERRE.
Tél. 40 97 76 72.

NANTERRE, le 7.02.90.

Cher(e) camarade,

Comme tu le sais déjà par l'AGEN-INFORM' N°3 et par l'Assemblée Générale du 6 février 90, les 14 et 15 février auront lieu les élections au Conseil d'Administration de l'Université(CA)
Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU),
Conseil Scientifique (CS).

• Revenons rapidement sur les rôles de ces Conseils:

Le Conseil d'Administration détermine la politique budgétaire, vote le budget et approuve les comptes,
fixe les orientations des politiques de recherche et la répartition des crédits de recherche,
et habilite les nouveaux diplômés.

Le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire prépare les mesures concernant l'orientation des étudiants et la validation de leurs acquis,
détermine le contenu pédagogique des nouvelles maquettes,
est le garant des libertés politiques, philosophiques, religieuses et syndicales des étudiants.

Le Conseil Scientifique propose au CA les orientations de recherche et la répartition des crédits attribués à la recherche,
assure la liaison entre enseignement et recherche notamment en 3° Cycle.

• Rôle des élus étudiants dans ces Conseils.

Avoir des élus dans ces Conseils est un moyen efficace pour créer un rapport de force qui seul nous permettra de faire avancer nos revendications.

Pour ces élections, les mots d'ordre des listes "Tous unis pour nous défendre" soutenues par l'AGEN-UNEF et des non syndiqués sont:

- des crédits d'urgence pour cette année,
- une loi de programmation budgétaire pour les années à venir,
- l'égalité entre étudiant étrangers et étudiants français,
- le droit effectif au Contrôle Continu pour tous,
- une meilleure répartition des crédits entre les filières.

Nos candidats sont tous à même de porter nos revendications au plus haut niveau, de les étayer et d'amener les membres des Conseils à prendre des positions nettes et franches par rapport aux nôtres.

LISTES DES CANDIDATS AU CA, CEVU ET CS.

Liste des candidats "TOUS UNIS POUR NOUS DEFENDRE" AU CA.

Marc ROSSETTI	3° Année	Lettres.
Laurent ORTALDA	2°	SSA SOCIO
Emile Seed TCHEISSIEI	3°	Droit
Christel RIMBOUX	2°	Allemand
Christelle KILANI	2°	SHC non syndiquée
Nicolas SANSU	DEA	Eco
Assene GOUDJIL	1°	STAPS
Fabrice TROUPENAT	4°	Anglais
Fabrice COUPELLIER	1°	SSA Histoire
Virginie CATTO	3°	Droit
Kai Ly SHYU	1°	Anglais/Chinois
Geraldine KORNBLUM	1°	Lettres
Laure MASSELOT	3°	SSA Socio
Laurent COLLET	4°	Droit

Liste des candidats "TOUS UNIS POUR NOUS DEFENDRE" AU CEVU.

Isabelle BUCHER	2° Année	SSA HISTOIRE
Emmanuel TOME	2°	Droit
Marylene BOUVET	1°	Italien
Celine GODIN	2°	Eco
Florence BRUGNAGO	2°	Lettres
Assene GOUDJIL	1°	STAPS
Delphine BLONDIOT	1°	Anglais
Stephanie COLLET	1°	SHC
Christophe RAYNAUD	2°	SSA Histoire
Philippe FRADET	4°	Droit
Celyne MERIENNE	2°	Histoire de l'Art Non Syndiquée
Marie-Christine GEFFROY	3° Année	Ethnologie
Carole LEVANSA	3°	Droit
Emmanuel TEXIER	1°	SSA Socio
Delphine GODIN	2°	Allemand
Guillaume HOIBIAN	2°	Droit

Liste des candidats "TOUS UNIS POUR NOUS DEFENDRE" AU CS.

Laurent SADDOCK		
Laurent SADDOCK	DEA	Histoire
Nicolas SANSU	DEA	Eco
Marc HAINIGUE	THESE	Droit

En se portant candidats, ils s'engagent à consulter les étudiants lors des votes importants,

donner des comptes-rendus réguliers des séances des Conseils.

Ainsi, les Conseils ne nous apparaîtront plus comme des "vases clos", dans lesquels n'évoluent que quelques "connaisseurs spécialisés" - mais plutôt comme de véritables lieux de discussion, dans lesquels nous disposerons d'un véritable pouvoir de négociation.

Asseoir ce pouvoir est possible en votant le 14 ou le 15. Si tu ne peux voter l'un de ces jours-là, remplis la procuration ci-jointe. Remets-là à un copain de l'AGEN ou envoie-la au local (dans ce cas, ne pas préciser le nom du porteur car nul ne peut être porteur de plus de 2 mandats, cela nous permettra de nous répartir les procurations). Surtout, n'oublies

pas d'y joindre la photocopie de ta carte d'étudiant(e).

De plus, si le jour du vote ou avant, tu te rends compte que ton nom ne figure pas sur les listes électorales (affichées dans les halls) ou y figure dans un mauvais UFR, ne t'inquiète pas, va voter et fais rectifier l'erreur le jour du vote. Cependant, cela va te demander plus de temps. Afin de faciliter les démarches, remplis (encore) le second formulaire et présente-le avec ta carte d'étudiant au (à la) président(e) du bureau de vote.

Que de paperasse! D'accord avec toi, mais la bureaucratie est ainsi faite!

Tu trouveras ci-joint, un exemplaire de la procuration,
un exemplaire pour modification des listes électorales,
la liste des lieux où se tiennent les bureaux de vote.

En attendant de te voir pendant la campagne électorale ou les jours d'élection,

Amitiés Syndicales,

Laure MASSELOT
Resp. Propa.

Laurent ORTALDA
Responsable aux Elus.

Le 14/02 :	de 10H à 20H pour l'Université de 10H à 19H pour les I.U.T. et Saint-Quentin de 10H à 17H pour l'Antenne de Cergy
Le 15/02 :	de 10H à 18H pour l'Université de 10H à 15H pour les Instituts et Antennes
U.F.R. ou INSTITUT	LIEUX DE VOTE
* U.F.R. SCIENCES SOCIALES ET ADMINISTRATION (S.S.A.) * I.P.A.G.) BIBLIOTHEQUE D'HISTOIRE ET))
* U.F.R. LITTERATURES, LANGAGES ET PHILOSOPHIE (LL.PH.) * D.E.U.S.T. COMMUNICATION AUDIOVISUELLE * RELATIONS INTERNATIONALES)) HALL DU BATIMENT A))
* U.F.R. SCIENCES PSYCHOLOGIQUES ET SCIENCES DE L'EDUCATION * U.F.R. D'ETUDES ANGLO-AMERICAINES)) BIBLIOTHEQUE DE LANGUES D2)
* U.F.R. SCIENCES ECONOMIQUES, GESTION, MATHEMATIQUES, INFORMATIQUE (S.E.G.M.I.)))) HALL DU BATIMENT G
* CENTRE D'EDUCATION PERMANENTE (C.E.P.) * MEDIADIX))
* U.F.R. SCIENCES JURIDIQUES, ADMINISTRATIVES ET POLITIQUES * U.F.R. LANGUES GERMANIQUES, ROMANES, SLAVES, APPLIQUEES ET HISTOIRE DE L'ART)) HALL DU BATIMENT F))
* U.F.R. ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (A.P.S.))) BIBLIOTHEQUE COSOM
* I.U.T. DE VILLE D'AVRAY) VILLE D'AVRAY (SALLE DE REUNIONS)
* I.U.T. DE CERGY-PONTOISE) CERGY-PONTOISE) (BIBLIOTHEQUE DE GENIE ELECTRIQUE)
* ANTENNE DE CERGY-PONTOISE) CERGY-PONTOISE) (HALL DU 3ème ETAGE)
* CENTRE UNIVERSITAIRE DE SAINT-QUENTIN) SAINT-QUENTIN (SALLE DE REUNIONS)

ELECTIONS AUX

- * CONSEIL D'ADMINISTRATION
 - * CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
 - * CONSEIL SCIENTIFIQUE
- DES 14 et 15 FEVRIER 1990

PROCURATION

Je soussigné(e) M

U.F.R. :

Année d'Etudes :

N° Carte d'Etudiant(e) :

donne procuration à M pour voter en mon nom

aux élections aux

- * CONSEIL D'ADMINISTRATION
- * CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
- * CONSEIL SCIENTIFIQUE

Nanterre, le

SIGNATURE

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION, AU CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE ET AU CONSEIL SCIENTIFIQUE

LES 14 et 15 FEVRIER 1990

COLLEGE ETUDIANTS

(à remplir par les étudiants qui demandent leur inscription ou une rectification sur les listes électorales)

NOM :

Prénoms :

Lieu et Date de Naissance :

Carte d'étudiant n° :

NON INSCRITE sur les listes électorales (1)
INSCRITE sur la liste (1)

- de l'U.F.R.
- collège

DEMANDE A ETRE INSCRITE) à

- U.F.R.
- Collège

MOTIF :

- cycle :
- double dominante

- année :

- remarques particulières :

A Nanterre, le
Signature

(1) Rayer la mention inutile.

Récépissé délivré à M.....

U.F.R. d'inscription.....

U.F.R. demandée.....

A Nanterre, le.....
Pour la Commission des opérations électorales,